



"Les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination dans l'emploi, des éléments essentiels de l'agenda du travail décent, devrait être la pierre angulaire de toute politique d'immigration."

Confédération syndicale internationale (CSI)

Une approche fondée sur les droits:

Le cadre stratégique de l'OIT (MPE 2010-2015) prévoit la protection des droits des travailleuses migrantes et l'un des principaux résultats (n ° 7) pour obtenir un emploi productif et le travail décent. Il est basé sur le principe du traitement équitable pour les travailleurs migrants dans l'économie mondiale énoncés dans la Conférence internationale du Travail 2004, le Cadre multilatéral pour l'OIT sur les migrations du travail (2005), les conventions de la migration pour l'emploi (C. 97 et C.143) et les recommandations 86 et 151. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site: www.ilo.org/migrant.

© Toutes les images utilisées correspondent à la photothèque du Bureau international du Travail et aux archives du Project Politiques de Migration de Travail Sensibles au Genre



Projet Politiques de Migration de Main-d'oeuvre Sensibles au Genre
dans les corridors Nicaragua-Costa Rica-Panama, et Haïti-République Dominicaine



Un projet du BIT financé par l'Union européenne dans le cadre du programme thématique sur les migrations et l'asile.
www.migracionlaboralgenero.org



www.oas.org/es

iscod
UGT

www.iscod.org

Ofi plaza El Retiro Edificio 8 Suite 836
150 metros al sur de la Rotonda El Periodista. Managua, Nicaragua
Bureau +505 2254 7995/96 Ext. 105
fernandezb@ilo.org



Projet Politiques de Migration de Travail Sensibles au Genre



Projet Politiques de Migration de Main-d'oeuvre Sensibles au Genre dans les corridors Nicaragua-Costa Rica-Panama, et Haïti-République Dominicaine

Durée prévue	3 años (2011-2013)
Groupe cible	les responsables gouvernementaux, les syndicats, les employeurs et les associations de migrants
Partenaires	Ministères du Travail, Directions de Migration, Instituts de Sécurité Social, Instituts de formation, l'OEA et ISCOD. Ainsi, l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) est ainsi un partenaire stratégique.

"Il ne fait aucun doute que la migration du travail peut signifier un avantage, tant pour les pays d'origine comme pour les pays de destination, et peut devenir une situation où tout le monde gagne."

Organisation
Internationale
des Employeurs
(OIE)



La dimension du genre dans les politiques migratoires

Face aux travailleurs nationaux, les migrants et leurs familles accèdent rarement à des emplois de qualité et profitent très peu d'avantages sociaux, même lorsqu'ils travaillent dans l'économie formelle.

Au cours de ce processus de migration, et plus spécifiquement en ce qui concerne à la recherche d'un emploi, existe une différence entre les sexes liés à des inconvénients, tels que l'existence des rôles stéréotypés de travail pour les hommes et les femmes, l'absence de politiques qui mettent l'accent sur leurs besoins spécifiques, ou un accès limité aux voies légales de migration.

Ainsi, grâce à un processus de consultation avec tous les partenaires sociaux et les associés que permettra d'analyser les politiques actuelles d'immigration et de renforcer l'approche tripartite (gouvernement, employeurs et syndicats) sur la migration du travail, le genre et les peuples autochtones en mouvement.

Objectifs

Promouvoir l'adoption et la mise en œuvre des politiques, des lois et des règles de la migration de travail sensibles au genre pour une meilleure gestion des flux de travailleurs migrants et une meilleure protection des leurs droits.

Lignes d'action

Protection des droits

Le projet mettra en œuvre diverses activités visant à renforcer les mécanismes spécifiques de protection des droits, tels que la protection consulaire et l'inspection du travail pour assurer la conformité avec la législation du travail (conditions de travail et les salaires).

L'accès à la sécurité sociale

Recherche des stratégies pour améliorer la couverture globale de la sécurité sociale des travailleurs migrants et leurs familles, le renforcement des capacités de formulation et de mise en œuvre de la sécurité sociale bilatéraux ou multilatéraux ou d'autres options politiques.

Statistiques des migrations

Module basé sur les statistiques des migrations du travail de l'OIT : on envisage de fournir une assistance technique aux bureaux de statistiques des ministères du Travail pour améliorer le processus de collecte, l'analyse, la diffusion et l'utilisation de données ventilées par sexe concernant la migration de travail dans l'enquête nationale sur les ménages.

Reconnaissance de compétences

Le Cadre multilatéral pour les migrations du travail appelle à la promotion de la reconnaissance et l'accréditation des compétences des travailleurs migrants de façon à améliorer la mobilité du travail et de réduire au minimum la perte de compétences.

Le travail domestique

En Juin 2011 l'OIT a adopté la Convention n° 189 sur les travailleurs domestiques, le projet aidera à le diffuser envisagent l'éventuelle ratification au Costa Rica, le Panama et la République Dominicaine comme pays de destination des migrations.

Les peuples autochtones

Les peuples autochtones ou migrants transfrontaliers sont doublement vulnérables, et les conditions de leur migration sont souvent associées à importante composante de genre.

Le projet permettra d'analyser les caractéristiques et les défis de cette migration, et les mécanismes et les politiques de réduction de leurs vulnérabilités, à la lumière de la Convention n° 169.

